

BARÈME DE NOS HONORAIRES DE GESTION

Prestations proposées	Offre classique	Garantie Totale
Mise en place du mandat de gestion (signature électronique)	☑	☑
Saisie du dossier dans le logiciel	☑	☑
Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement	☑	☑
Délivrance d'une quittance de loyer	☑	☑
Encaissement des loyers	☑	☑
Gestion des allocations logements	☑	☑
Envoi mensuel d'un compte rendu de gestion	☑	☑
Versement mensuel du loyer et charges suite au règlement du locataire (dès le 5 du mois)	☑	☑
Révision annuelle des loyers	☑	☑
Païement des charges de copropriété au syndic de l'immeuble sur demande	☑	☑
Récupération de la taxe d'ordures ménagères	☑	☑
Suivi des travaux, demande de devis, validation de devis, commande auprès des fournisseurs	☑	☑
Saisie et règlement des factures fournisseurs, artisans	☑	☑
Suivi digital de votre parc locatif via votre extranet sur leservicedegestion.fr	☑	☑
Suivi des loyers impayés et contentieux	☑	☑
Garantie des loyers impayés à 2,5% TTC		☑
Déclaration et gestion des litiges liés à l'impayé de loyer ou dégradations dans le logement		☑
Païement assuré chaque mois dès le 15 (jour ouvré)		☑



Les honoraires de gestion et la garantie des loyers impayés sont 100% déductibles des revenus fonciers (selon Loi de Finances en vigueur)

Taux de TVA en vigueur : 20%, sauf TVA DOM-TOM : 8,50 %

Honoraires de gestion	Offre classique		Garantie totale GLI à 2,50% incluse	
	HT	TTC	HT	TTC
	5,90%	7,08%	8,40%	9,58%

Offre de stationnement	Offre classique		Garantie totale GLI à 2,50% incluse	
	HT	TTC	HT	TTC
	8,50%	10,20%	11,00%	12,70%

8,50% HT des encaissements pour un box ou un parking